



SERVICES DE GARDE

Permanences Adjointes :

Tous les samedis de 10 h à 12 h en Mairie de Mauron

Médecin : Appelez le médecin régulateur de l'A.D.P.S. 56 : 02 97 68 42 42

Pharmacie :

En cas d'urgence la nuit et le week-end, appeler le 3237 pour connaître la pharmacie de garde

Vétérinaire : Groupe Vétérinaire de Brocéliande
Tél. 02 97 22 63 24

Infirmiers : Cabinet des Infirmiers Libéraux
Tél. 02 97 22 78 00

Centre de Soins Infirmiers :
Tél. 02 97 22 62 51

Ambulance :

Toutes les nuits de la semaine de 20 h à 8 h et le dimanche de 8 h à 20 h : composez le 15
Autres horaires : contactez votre ambulancier

Station Service : Garage BRIAND.
Tél. 02 97 22 70 74

Assistante Sociale :
Tél. 02 97 73 22 00

Gendarmerie :
Tél. 02 97 22 60 08

Pompiers : 18 ou portable : 112

EDF service Morbihan :
Tél. 0 810 020 333
Fax 02 97 24 42 70

SAUR : dépannage
Tél. 02 97 24 42 00

PRESBYTERE :
Tél. 02 97 22 61 54

Horaires de la Déchetterie : **De Point Clos – Route de Concoret**

Les lundis et mercredis de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.

Les samedis de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.

HORAIRES DES MESSES :

Vendredi 26 juin : messe à 18 h 30 à l'Action de Grâce.

Samedi 27 juin : messe à 18 h 30.

Dimanche 28 juin : messe à 11 h.

Mardi 30 juin, mercredi 1er juillet et vendredi 3 juillet : messe à 18 h 30 à l'Action de Grâce.

Jeudi 2 juillet : messe à 11 h au Foyer Logement.

EN UN CLIN D'OEIL

Rédaction – Diffusion
Mairie de Mauron
Tél : 02.97.22.60.24
www.cc-mauron- broceliande.com
Numéro 724

Du vendredi 26 Juin 2009

LA POSTE

En raison de travaux de réhabilitation importants, le bureau de Mauron sera fermé au public **du 01 juillet au 13 juillet inclus**.

Nous vous demandons de bien vouloir vous diriger vers le bureau de Guilliers durant cette période, pour une partie de vos opérations.

Toutefois, vous pourrez retirer vos objets en instance (colis, lettres recommandés...) au guichet des boîtes postales **du lundi au vendredi de 14 h à 17 h** et y acheter des carnets de timbres au tarif en vigueur.

Les entreprises disposant de machines à affranchir, pourront déposer leur courrier au guichet des boîtes postales (y compris les recommandés).

Les personnes qui ne pourront retirer leurs objets avisés aux horaires d'ouverture auront la possibilité d'en redemander la présentation à domicile en appelant le 3631.

L'heure de levée demeure inchangée durant cette période.

Merci de votre compréhension.

« OPÉRATION TRANQUILITÉ VACANCES »

Pendant la période estivale (juillet et août 2009), la Municipalité met en place pour celles et ceux qui le souhaitent :

« L'Opération Tranquilité Vacances »

Le but de cette opération est d'assurer une surveillance discrète de la Police Municipale lors de votre absence.

Pour cela, il vous suffit de remplir une fiche de surveillance habitation auprès de la Police Municipale de la Ville de Mauron.

Inscriptions et renseignements auprès de M. DANET – Policier Municipal au 02 97 22 71 80 ou en Mairie.

MAISON DU MORBIHAN

située RD 766 – La Folie

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC JUILLET ET AOÛT

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi
de 9 h 30 à 13 h et de 14 h à 18 h.

Vendredi, samedi
de 9 h 30 à 13 h et de 14 h à 18 h 30.

Dimanche
de 10 h à 15 h.

Fermeture les lundis 17 et 24 août.

Le Point Accueil sera donc transféré à la Maison du Morbihan.

Réunion publique : Zones de déploiement éolien (ZDE) le mercredi 1er juillet, à 19 h au Centre Culturel Moronoë. Réunion relative à la définition des zones de déplacement éolien des communes de Mauron, Concoret et Néant sur Yvel.

--	--

SPORTS

AMICALE CYCLOTOURISTE MAURONNAISE : départ du 1er groupe à 8 h et 2ème groupe à 8 h 30, au Complexe Sportif. **Les samedi 27 juin et dimanche 28 juin** : Circuit de 60 km : Mauron, Saint-Brieuc de Mauron, Guilliers, Mohon, les Forges, la Trinité Porhoët, Evriguet, Mauron. Circuit de 100 km : Mauron, Saint-Brieuc de Mauron, Guilliers, Mohon, les Forges, Pleugriffet, Radenac, Saint-Allouestre, Guégon, Saint-Servant, Quilly, Ploërmel, Tréhorenteuc, Mauron. Sortie rando à Ménéac : circuit de 40 km, 55 km et 78 km, départ à 8 h au Complexe Sportif.

CULTURE ET LOISIRS

COMITE DES FÊTES : fouée de la Saint-Jean **le samedi 27 juin**, à partir de 21 h au Plan d'Eau. Avec la participation des Cadets de Mauron. Bal populaire à partir de 21 h.

LES AMIS DE SAINTE SUZANNE : concours de palets **le samedi 4 juillet**, à la Chapelle du Coudray Baillet. Inscriptions à partir de 13 h 30. Sur place : buvette et galettes saucisses.

F.N.A.C.A. : Couscous Royal **le samedi 18 juillet**, à partir de 20 h au Centre Culturel Moronoë. Animé par Dominique MOISAN et ses musiciens. Tarif : adulte : 18 €. Renseignements et inscriptions au 02 97 22 61 86 / 02 97 22 93 38 / 06 87 10 28 24.

VIE SCOLAIRE

ECOLE SAINT-PIERRE : kermesse **le dimanche 28 juin**, avec repas breton à partir de 12 h. Adulte : 12 €. Enfant : 6 €. Réservation avant le 17 juin au 02 97 22 92 79.

ECOLE FELIX BELLAMY : l'école accueille les enfants à partir de 2 ans sous réserve qu'ils soient propres et que leurs vaccinations soient à jour. Une classe bilingue français/breton peut accueillir les enfants à partir de la maternelle. La directrice, Melle NICOL, se tient à la disposition des familles pour tout renseignement et pourra recevoir les familles jusqu'au 10 juillet, sur rendez-vous. Renseignements au 02 97 22 63 44 (répondeur pendant les heures de classe).

COMMUNIQUES DIVERS

AGIR, ENSEMBLE ET AUTREMENT : l'équipe « Agir, Ensemble et Autrement » qui s'est présentée aux dernières municipales, invite tous ses sympathisants avec leur pique-nique à partager une rencontre qui aura lieu **le dimanche 28 juin**, à partir de 12 h à la salle « Théodore Botrel » de Saint-Léry. L'apéritif sera offert. N'hésitez pas : invitez vos amis ...

USAGE DU FEU : l'usage du feu par les propriétaires et leurs ayants droit sur les sites et terrains visés à l'article 2 de l'Arrêté Préfectoral aux fins de brûler des végétaux coupés et entassés est réglementé comme suit :

- Interdit du 1er juillet au 30 septembre sauf cas particuliers justifiés et après autorisation préfectorale individuelle.
- Autorisé du 1er mars au 30 juin et du 1er octobre au 31 octobre, sauf si le risque est classé « fort » par le Service Départemental d'Incendie et de Secours.
- Autorisé du 1er novembre au dernier jour de février, sauf si le risque d'incendie est classé « fort » par le Service Départemental d'Incendie et de Secours. Renseignements à la Police Municipale au 02 97 22 60 02.

RELAIS GERONTOLOGIQUE : le Relais Gérontologique se situera à partir de mardi 30 juin, à l'ancien Point Accueil Intercommunal – Rue de la Libération (près du Centre Social) les horaires seront les suivants : mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9 h 15 à 12 h 30 et sur rendez-vous le mardi de 14 h à 17 h 30. Renseignements au 02 97 22 99 41 ou par mail sur : relaisgerontologie@cc-mauron-broceliande.com.

AIR TOURAINE HELICOPTERE : dans le cadre d'une visite de lignes électriques par hélicoptère sur le département du Morbihan, afin d'améliorer la qualité de la distribution de l'énergie électrique, nous vous informons du survol, à très basse hauteur, des lignes surplombant le territoire de la commune (hors agglomération) au cours des semaines 27, 28 et 29. Merci de votre compréhension.

OFFICE DES SPORTS : le programme « SPORTS VACANCES ETE 2009 » est disponible au Complexe Sportif et en Mairie. Pour le Camp Pré-Ado **du lundi 27 juillet au vendredi 31 juillet** (plongée – catamaran – V.T.T. - golf) il reste des places. Inscriptions et renseignements au 02 97 22 94 83 ou 06 31 88 05 05 ou office-des-sports@wanadoo.fr

CONCOURS 2009 DES MAISONS FLEURIES du Pays de Mauron en Brocéliande : les bulletins d'inscriptions et le règlement sont à retirer au Point Accueil Intercommunal – Rue de la Libération (Près du Centre Social). **Dernier délai le 30 juin à minuit. Bonne chance à tous.** Office du Tourisme du Pays de Mauron en Brocéliande – Place Abbé Gillard 56430 Tréhorenteuc. Tél. 02 97 93 05 12. Fax. 02 97 73 80 39.

TRANSPORTS SCOLAIRES 2009-2010 : en vue de préparer la rentrée scolaire, nous vous remercions de bien vouloir retourner, dans les meilleurs délais la demande d'inscription ou de venir inscrire votre enfant à la Communauté de Communes de Mauron en Brocéliande – Service Transports Scolaires – Place Henri Thébault.